

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du jeudi 16 novembre 2023

Présents : 11

Votants : 12

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 16 novembre, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : lundi 13 novembre 2023

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Nicole VIRICEL, Mme Monique RAGEYS, M Didier LUXEMBOURGER, M Didier REYMONDON, M René VALLIER, Mme Stéphanie CHAMBE, Mme Françoise DUBOEUF, M Nicolas BERGER, M Jean-Luc GOUTAGNY, M Noël BROCHIER.

Absents excusés : Mme Patricia FILLON

Mme Angélique PIBOLLEAU donne pouvoir à Mme Françoise DUBOEUF

M Hervé PERRONNET

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Mme Nicole VIRICEL

Quorum : 8

Ordre du jour :

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 19 octobre 2023

Délibération :

- Groupement assurances Lot 1 Dommages aux biens

- RPQS : communauté de communes des monts du lyonnais – rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2022

Point :

- Retour sur l'achat du tracteur.

- Point d'avancement du projet MAM.

- Projet de stockage d'eau pluviale.

Compte-rendu des commissions communales

Compte-rendu des commissions intercommunales

Questions diverses

→ **Adoption du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 19 octobre 2023**

M. le Maire, après avoir rappelé les principaux points à l'ordre du jour et sans remarque complémentaire, invite les conseillers à approuver le procès-verbal de séance du 19 octobre 2023.

3 Abstentions

→ **Délibérations**

Attribution du marché dommage aux biens – groupement de commande – prestation de service d'assurances pour les années 2024-2026

Pour rappel en 2022 la CCMDL, dans un objectif de mutualisation des moyens, a proposé aux communes de son territoire de porter la consultation concernant les assurances. Le lot dommage aux biens a été déclaré infructueux : les montants étaient trop élevés par rapport aux estimatifs et aux contrats précédents, et seul Groupama avait répondu à la consultation. Un nouveau groupement de commande a été approuvé par délibération du 23 février afin de relancer une consultation en la matière.

Suite au recrutement d'un AMO, le cabinet SIGMARISK, une consultation par voie d'appel d'offres a été lancée le 23 juin 2023 avec une date limite de réception des offres fixée au 4 août 2023.

Le marché est prévu pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2024.

La CAO a décidé d'attribuer le marché comme suit :

	Attributaire	Montant /an pour la Commune
Lot 2 : Dommages aux biens – Communes	Groupama – Franchise niveau 2	4 879,00 €

Approuvé à l'unanimité

Communauté de communes des monts du lyonnais – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif 2022

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du Code général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Approuvé à l'unanimité

→ **Point**

Retour sur l'achat du tracteur : Une occasion d'achat de tracteur s'est présentée au cours du dernier mois. Un tracteur de puissance moyenne. Cela permettra entre autre les déplacements dans les chemins communaux, les bois. Pour un montant TTC de 55 000 €.

Point d'avancement du projet MAM : Le permis de construire a été signé. Le plan va être affiné avec les trois assistantes maternelles qui devraient travailler dans ce local. Une rencontre est prévue pour pouvoir continuer le projet.

Projet de stockage d'eau pluviale : Des réunions ont eu lieu avec différents fournisseurs pour avancer sur le projet. Le Conseil Municipal approuve les devis proposés pour un montant de 77 007 € TTC.

11 novembre : La cérémonie s'est bien passée, les pompiers et familles étaient au rendez-vous.

→ **Compte-rendu commissions communales**

→ **Compte-rendu commissions intercommunales**

→ **Questions diverses**

M. le Maire rappelle la date du prochain Conseil municipal : le jeudi 21/12/2023 à 20H00.

M. le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22H00.

Le Maire
Jean-Marc GOUTAGNY

Le Secrétaire de séance,
Nicole VIRICEL

Affichée et publiée le :